

Un réseau national d'orthoprothésistes

Au service de votre autonomie et de votre bien-être...

Agen :	05 53 68 05 64	Montpellier :	04 67 52 47 48
Arnas :	09 70 75 55 40	Moulins :	04 70 46 85 46
Amiens :	03 22 50 37 60	Mulhouse :	03 89 34 12 82
Angers :	02 41 44 20 88	Nancy :	03 83 85 41 41
Avignon :	04 90 85 11 76	Nantes :	02 51 89 92 43
Bayonne :	05 59 70 56 61	Niort :	05 49 35 30 30
Besançon :	03 81 41 54 54	Nogent/Marne :	01 48 72 96 81
Bordeaux :	05 57 26 10 40	Paris 13° orthèse	01 45 86 63 63
Bourg-en-Bresse :	04 74 21 19 00	Paris 13° prothèse	01 46 20 10 19
Brest :	02 90 82 84 74	Paris 16° :	01 40 50 26 39
Brive :	05 55 17 24 18	Paris 17° :	01 42 93 92 10
Carqueiranne :	04 94 48 28 92	Périgueux :	05 53 54 36 50
Chambéry-Annecy :	04 79 85 71 21	Perpignan :	04 68 68 33 23
Chalon sur Saône :	03 85 93 67 79	Plérin :	02 96 52 42 06
Caen :	02 31 15 58 58	Poitiers :	05 49 38 87 17
Chartres :	02 43 39 22 90	Reims :	03 26 47 49 29
Cherbourg :	02 33 22 59 05	Rennes :	02 99 67 35 34
Clermont-Ferrand :	04 73 28 44 95	Roscoff :	02 98 29 39 55
Dijon :	03 80 78 42 00	Rouen :	02 35 88 17 25
Gap :	04 13 19 12 11	Saint-Nazaire :	02 51 89 92 43
Laval :	02 43 56 42 45	Saint-Quentin :	03 23 67 67 39
Le Mans :	02 43 39 22 90	Saint-Etienne :	04 77 57 62 64
Lorient :	02.56.54.81.81	St Malo :	02 99 40 10 91
Limoges :	05.87.41.83.03	Toulouse :	05 61 40 49 18
Lille :	03 20 04 41 71	Tours :	02 47 28 91 59
Lons le Saunier :	03 84 25 91 86	Valence :	04 75 40 81 40
Lyon :	04 72 84 77 30	Vannes :	02 97 62 00 02
Marseille :	04 91 79 32 44	Versailles :	01 39 55 45 38
Melun :	01 64 09 42 18	Vichy :	04 70 59 23 39
Metz :	03 87 74 41 32		
Mont-de-Marsan :	05 58 51 14 68		
Montluçon :	04 70 64 35 37		

Pour plus d'information sur les établissements PROTEOR :

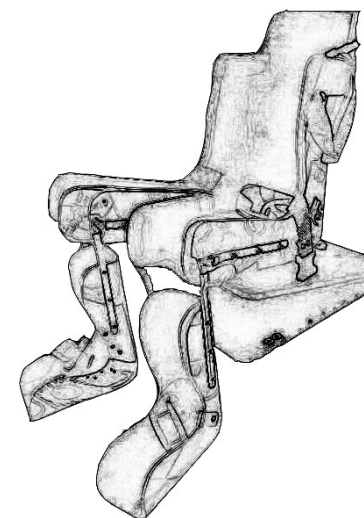
www.proteor.fr



www.orthopedie.proteor.fr
rubrique : notre réseau

NOTICE D'UTILISATION

CORSET-SIEGE



Vous venez de bénéficier d'un appareil orthopédique, dispositif médical sur mesure. Afin de vous garantir un confort maximal, merci de lire attentivement cette notice. Votre appareil a été fabriqué par un Orthoprothésiste agréé, selon la prescription de votre médecin.

Sa confection a été réalisée à vos mesures, et il ne peut être utilisé que par vous-même. Les instructions concernant le port et l'utilisation de votre appareillage sont définies par votre médecin prescripteur : il faut les respecter strictement. Le numéro de l'appareil et la date de fabrication sont indiqués sur l'appareil.

Protection des données : Pour connaître le détail de la Politique de Protection des données mise en œuvre au sein de Proteor, toutes demandes doivent être adressées au Délégué à la Protection des Données : dpo@proteor.com



Groupe PROTEOR
6 rue de la Redoute
21850 St Apollinaire

DESCRIPTION, PERFORMANCE ET DESTINATION DU DISPOSITIF :

Le corset-siège est une orthèse de maintien en position assise réalisée sur mesure.

Il peut être installé sur un socle s'adaptant sur fauteuil roulant ou sur d'autres types de supports roulants.

Des adjonctions peuvent être adaptées (tablette, tête, ...).

Des sangles, dont la localisation est spécifique pour chaque patient, assurent son maintien.

CONDITIONS NORMALES DE MISE EN PLACE :

L'installation d'un patient dans un corset-siège s'effectue selon les indications de l'équipe médicale.

Un soin tout particulier doit être apporté à la position du bassin dans le fond de la coque.

Les vêtements doivent être bien répartis afin de ne pas former de plis.

Le repose-pied éventuel n'est pas un marchepied.

Le temps d'utilisation est défini par l'équipe médicale.

CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION :

Une période d'adaptation peut être nécessaire.

Les poignées adjacentes servent à la manutention du corset-siège à vide, sans le patient.

L'utilisation avec un support roulant est réservée à un usage intérieur.

Le corset-siège n'est pas un siège auto. La responsabilité du fabricant ne pourra être engagée s'il est utilisé à cet effet ; de même, si le corset-siège est installé sur un fauteuil roulant placé dans un véhicule. Il répond exclusivement aux exigences d'ordre orthopédique.

CONDITIONS D'ENTRETIEN :

La peau du patient devra être surveillée chaque jour.

En cas d'incontinence, il est conseillé de désinfecter l'assise régulièrement.

Le corset-siège doit être nettoyé régulièrement à l'eau savonneuse, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il ne doit pas être immergé.

Il ne faut pas le laisser à portée des animaux domestiques (chat, hamster,...).

Les housses en tissu de certains sièges sont lavables en machine à 30° (pas de séchage en machine).

CONDITIONS DE STOCKAGE/ELIMINATION :

Le corset-siège devra être placé dans un lieu à température ambiante et éloigné d'une forte source de chaleur.

Ne jamais laisser un corset-siège derrière une vitre ou un pare-brise de voiture. Le rayonnement solaire peut provoquer de fortes élévations de température et engendrer une déformation de l'appareillage.

Votre appareillage peut être éliminé selon la législation en vigueur.

EFFETS SECONDAIRES :

Une position assise prolongée peut entraîner des rougeurs ischiatiques.

CONTRÔLES :

Respecter le suivi médical préconisé.

Toute apparition anormale de jeu dans les pièces métalliques de même que toute pièce de solidarisation manquante (vis, rivet,...) doit être immédiatement signalée au fabricant.

Tout incident grave survenu en lien avec le dispositif doit être notifié à votre orthoprothésiste et aux autorités compétentes relatives aux dispositifs médicaux.